

Nyon, le 24 mars 2020

Message aux employeurs du secteur du commerce (FCB/E/M) Enseignement à distance – point de la situation

Chères formatrices, chers formateurs,
Chères et chers partenaires,

Nous tenons à revenir vers vous après plus d'une semaine d'enseignement à distance mis en place dans l'urgence sanitaire qui touche notre pays ainsi que toute l'Europe.

Le dispositif détaillé la semaine dernière (cf. courriel ou à disposition sur <https://www.epcn.ch/index.php/2020/03/10/informations-sur-le-nouveau-coronavirus/>) a été déployé par les enseignant.e.s de l'EPCN.

Les enseignant.e.s sont confronté.e.s à trois difficultés à cette étape de l'enseignement à distance pour une faible proportion d'apprenti.e.s :

- 1) manque d'assiduité pour suivre les cours en ligne,
- 2) absence de moyens informatiques performants,
- 3) inégalité des situations personnelles pour pouvoir étudier dans de bonnes conditions.

Pour ces trois raisons, nous vous demandons d'insister à nouveau auprès de vos apprenti.e.s afin qu'ils/elles comprennent bien que la formation à distance fait partie intégrante de leur apprentissage et des futures évaluations lorsque la situation le permettra.

D'autre part, nous vous prions, dans la mesure de vos possibilités, après discussion avec vos apprenti.e.s et si ceux/celle-ci sont dépourvu.e.s de moyens informatiques performants, de leur permettre d'étudier sur leur lieu de travail en mettant un poste informatique à disposition si l'apprenti.e se rend encore sur son lieu de travail ou d'essayer de les équiper de PC portables.

Cette dernière solution permettra, dans certains cas, de compenser également l'inégalité des situations personnelles face à l'enseignement à distance.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions et/ou demandes.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de recevoir, chères formatrices, chers formateurs, chères et chers partenaires, nos meilleures salutations.

Le Directeur



Jérôme Fittet